



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : CHANT

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

Master 1					
	ECTS			Heures de cours	Pondération
	IMEP	UNamur	Hénallux		
UE IV.01 Pratique artistique 21/60 ECTS					
Chant	11			60	7
Travail avec accompagnateur	2			15	1
Chant d'ensemble	1			60	1
Direction de chœur	1			30	1
Musique de chambre	2			30	1
Mouvement scénique	2			30	1
Méthodologie spécialisée - chant	2			30	1
UE IV.02 : Stages et analyse des pratiques 13/60 ECTS					
Stages	13			30	7
UE IV.03 : Pratiques pédagogiques 2/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (FM, enseignement obligatoire)	2			30	1
UE IV.04 : Culture musicale 4/60 ECTS					
Langues étrangères	1			30	1
Histoire approfondie de la musique	2			30	1
Auditions commentées	1			15	1
UE IV.05 : Aspects légaux 1/60 ECTS					
Aspects légaux et juridiques du métier de musicien	1			15	1
UE IV.06 : Ingénierie pédagogique 6/60 ECTS					
Psychopédagogie (partie 1)			4	30	1
L'adolescent en situation scolaire		2		15	1
UE IV.07 : Identité de l'enseignant 2/60 ECTS					
Gestes relationnels et identité professionnelle de l'enseignant (partie 1)		2		15	1
UE IV.08 : Éducation scolaire et société 4/60 ECTS					
Éducation scolaire et société		4		30	1
UE IV.09 : Communication 3/60 ECTS					
Types de communications			3	15	1
UE IV.10 : Travail de fin d'études 4/60 ECTS					
Méthodologie de la recherche en éducation		4		30	1
UE IV.11 : Maîtrise de la langue française* 5/60 ECTS					
Maîtrise de la langue française		5		30	1
Totaux	41	17	7	570	
	IMEP	UNamur	Hénallux		

* Article 34, § 5 du Décret KITE modifié le 02-12-2021 :

Complémentaire à l'article 111, § 1er, du décret Paysage, pour l'étudiant concerné par la formation en enseignement section 4 ou 5, l'épreuve liminaire est présentée à l'entame de leur 2e cycle et est obligatoire. L'étudiant visé à l'alinéa précédent qui n'a pas atteint le seuil de réussite de réussite de l'épreuve liminaire définie au paragraphe 1er, est tenu d'ajouter 5 crédits d'enseignement supplémentaires portant sur la maîtrise de la langue française. Dans ce cas visé à l'alinéa 2, par dérogation à l'article 24, § 1er, la section 4 comprend 125 crédits et par dérogation à l'article 30, § 1er, la formation différée à l'enseignement comprend 65 crédits.

Courrier ministériel du 18-07-2025 :

Il convient pour l'instant d'inscrire d'office les 5 crédits de l'unité portant sur la maîtrise de la langue française au programme des étudiant.e.s et de dispenser ensuite celles et ceux qui auront atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire, sans obligation de suivre cette unité d'enseignement.



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : CHANT

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

Master 2					
ECTS				Heures de cours	Pondération
IMEP	UNamur	Hénallux			
UE V.01 Pratique artistique 17/60 ECTS					
Chant	11			30	7
Travail avec accompagnateur	2			15	1
Chant d'ensemble	1			60	1
Musique de chambre	1			30	1
Mouvement scénique	2			15	1
UE V.02 : Stages et analyse des pratiques 17/60 ECTS					
Stages	13			60	7
Analyse des pratiques professionnelles		4		30	1
UE V.03 : Pratiques pédagogiques 2/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (PECA)	2			15	1
UE V.04 : Culture musicale 2/60 ECTS					
Langues étrangères	1			30	1
Ethnomusicologie	1			30	1
UE V.05 : Différenciation 2/60 ECTS					
Différenciation des apprentissages			2	15	1
UE V.06 : Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant 3/60 ECTS					
Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant – Fondements Neutralité			3	23	1
UE V.07 : Formation à et par le numérique 2/60 ECTS					
Formation à et par le numérique		2		15	1
UE V.08 : Travail de fin d'études 15/60 ECTS					
Travail de fin d'études	15			15	7
Totaux	49	6	5	383	
IMEP	UNamur	Hénallux			



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : PIANO & ACCORDEON

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

Master 1					
ECTS				Heures de cours	Pondération
IMEP	UNamur	Hénallux			
UE IV.01 Pratique artistique 22/60 ECTS					
Instrument	16			60	7
Musique de chambre et Accompagnement	2			30	1
Improvisation	2			30	1
Méthodologie spécialisée - spécialité instrumentale	2			30	1
UE IV.02 : Stages et analyse des pratiques 13/60 ECTS					
Stages	13			30	7
UE IV.03 : Pratiques pédagogiques 2/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (FM, enseignement obligatoire)	2			30	1
UE IV.04 : Culture musicale 3/60 ECTS					
Histoire approfondie de la musique	2			30	1
Auditions commentées	1			15	1
UE IV.05 : Aspects légaux 1/60 ECTS					
Aspects légaux et juridiques du métier de musicien	1			15	1
UE IV.06 : Ingénierie pédagogique 6/60 ECTS					
Psychopédagogie (partie 1)			4	30	1
L'adolescent en situation scolaire		2		15	1
UE IV.07 : Identité de l'enseignant 2/60 ECTS					
Gestes relationnels et identité professionnelle de l'enseignant (partie 1)		2		15	1
UE IV.08 : Éducation scolaire et société 4/60 ECTS					
Éducation scolaire et société		4		30	1
UE IV.09 : Communication 3/60 ECTS					
Types de communications			3	15	1
UE IV.10 : Travail de fin d'études 4/60 ECTS					
Méthodologie de la recherche en éducation		4		30	1
UE IV.11 : Maîtrise de la langue française* 5/60 ECTS					
Maîtrise de la langue française		5		30	1
Totaux	41	17	7	435	
IMEP	UNamur	Hénallux			

*Article 34. -§ 3 du Décret RFIE modifié le 02-12-2021 :

Complémentaire à l'article 111, § 1er, du décret Paysage, pour l'étudiant concerné par la formation en enseignement section 4 ou 5, l'épreuve liminaire est présentée à l'entame de leur 2e cycle et est obligatoire. L'étudiant visé à l'alinéa précédent qui n'a pas atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire définie au paragraphe 1er, est tenu d'ajouter 5 crédits d'enseignement supplémentaires portant sur la maîtrise de la langue française. Dans ce cas visé à l'alinéa 2, par dérogation à l'article 24, § 1er, la section 4 comprend 125 crédits et par dérogation à l'article 30, § 1er, la formation différée à l'enseignement comprend 65 crédits.

Courrier ministériel du 18-07-2025 :

Il convient pour l'instant d'inscrire d'office les 5 crédits de l'unité portant sur la maîtrise de la langue française au programme des étudiant.e.s et de dispenser ensuite celles et ceux qui auront atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire, sans obligation de suivre cette unité d'enseignement.



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : PIANO & ACCORDEON

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

	Master 2				
	ECTS			Heures de cours	Pondération
	IMEP	UNamur	Hénallux		
UE V.01 Pratique artistique 18/60 ECTS					
Instrument	16			60	7
Musique de chambre et Accompagnement	2			30	1
UE V.02 : Stages et analyse des pratiques 17/60 ECTS					
Stages	13			60	7
Analyse des pratiques professionnelles		4		30	1
UE V.03 : Pratiques pédagogiques 2/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (PECA)	2			15	1
UE V.04 : Culture musicale 1/60 ECTS					
Ethnomusicologie	1			30	1
UE V.05 : Différenciation 2/60 ECTS					
Différenciation des apprentissages			2	15	1
UE V.06 : Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant 3/60 ECTS					
Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant – Fondements Neutralité			3	23	1
UE V.07 : Formation à et par le numérique 2/60 ECTS					
Formation à et par le numérique		2		15	1
UE V.08 : Travail de fin d'études 15/60 ECTS					
Travail de fin d'études	15			15	7
Totaux	49	6	5	293	
	IMEP	UNamur	Hénallux		



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTIONS : CORDES – VENTS – PERCUSSIONS (alto, contrebasse, violon, violoncelle, basson, clarinette, cor, flûte traversière, hautbois, saxophone, trombone, trompette, tuba)

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

Master 1					
ECTS				Heures de cours	Pondération
IMEP	UNamur	Hénallux			
UE IV.01 Pratique artistique 22/60 ECTS					
Instrument	12			60	7
Travail avec accompagnateur	1			15	1
Musique de chambre	3			30	1
Orchestre	2			60	1
Etude des traits d'orchestre	1			15	1
Improvisation	1			30	1
Méthodologie spécialisée - spécialité instrumentale	2			30	1
UE IV.02 : Stages et analyse des pratiques 13/60 ECTS					
Stages	13			30	7
UE IV.03 : Pratiques pédagogiques 2/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (FM, enseignement obligatoire)	2			30	1
UE IV.04 : Culture musicale 3/60 ECTS					
Histoire approfondie de la musique	2			30	1
Auditions commentées	1			15	1
UE IV.05 : Aspects légaux 1/60 ECTS					
Aspects légaux et juridiques du métier de musicien	1			15	1
UE IV.06 : Ingénierie pédagogique 6/60 ECTS					
Psychopédagogie (partie 1)			4	30	1
L'adolescent en situation scolaire		2		15	1
UE IV.07 : Identité de l'enseignant 2/60 ECTS					
Gestes relationnels et identité professionnelle de l'enseignant (partie 1)		2		15	1
UE IV.08 : Éducation scolaire et société 4/60 ECTS					
Éducation scolaire et société		4		30	1
UE IV.09 : Communication 3/60 ECTS					
Types de communications			3	15	1
UE IV.10 : Travail de fin d'études 4/60 ECTS					
Méthodologie de la recherche en éducation		4		30	1
UE IV.11 : Maîtrise de la langue française* 5/60 ECTS					
Maîtrise de la langue française		5		30	1
Totaux	41	17	7	525	
IMEP	UNamur	Hénallux			

*Article 34. -§ 3 du Décret RFIE modifié le 02-12-2021 :

Complémentaire à l'article 111, § 1er, du décret Paysage, pour l'étudiant concerné par la formation en enseignement section 4 ou 5, l'épreuve liminaire est présentée à l'entame de leur 2e cycle et est obligatoire. L'étudiant visé à l'alinéa précédent qui n'a pas atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire définie au paragraphe 1er, est tenu d'ajouter 5 crédits d'enseignement supplémentaires portant sur la maîtrise de la langue française. Dans ce cas visé à l'alinéa 2, par dérogation à l'article 24, § 1er, la section 4 comprend 125 crédits et par dérogation à l'article 30, § 1er, la formation différée à l'enseignement comprend 65 crédits.

Courrier ministériel du 18-07-2025 :

Il convient pour l'instant d'inscrire d'office les 5 crédits de l'unité portant sur la maîtrise de la langue française au programme des étudiant.e.s et de dispenser ensuite celles et ceux qui auront atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire, sans obligation de suivre cette unité d'enseignement.



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTIONS : CORDES – VENTS – PERCUSSIONS (alto, contrebasse, violon, violoncelle, basson, clarinette, cor, flûte traversière, hautbois, saxophone, trombone, trompette, tuba)

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

	Master 2				
	ECTS			Heures de cours	Pondération
	IMEP	UNamur	Hénallux		
UE V.01 Pratique artistique	18/60 ECTS				
Instrument	12			60	7
Travail avec accompagnateur	1			15	1
Musique de chambre	3			30	1
Orchestre	2			60	1
UE V.02 : Stages et analyse des pratiques	17/60 ECTS				
Stages	13			60	7
Analyse des pratiques professionnelles		4		30	1
UE V.03 : Pratiques pédagogiques	2/60 ECTS				
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (PECA)	2			15	1
UE V.04 : Culture musicale	1/60 ECTS				
Ethnomusicologie	1			30	1
UE V.05 : Différenciation	2/60 ECTS				
Différenciation des apprentissages			2	15	1
UE V.06 : Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant	3/60 ECTS				
Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant – Fondements Neutralité			3	23	1
UE V.07 : Formation à et par le numérique	2/60 ECTS				
Formation à et par le numérique		2		15	1
UE V.08 : Travail de fin d'études	15/60 ECTS				
Travail de fin d'études	15			15	7
Totaux	49	6	5	368	
	IMEP	UNamur	Hénallux		



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : HARPE

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

Master 1

ECTS

Heures
de cours

Pondération

IMEP

UNamur

Hénallux

UE IV.01 Pratique artistique

22/60 ECTS

Instrument	12			60	7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	1			15	1
Musique de chambre	3			30	1
Etude des traits d'orchestre	2			15	1
Orchestre	1			60	1
Lecture et transposition	1			15	1
Méthodologie spécialisée – harpe	2			30	1

UE IV.02 : Stages et analyse des pratiques

13/60 ECTS

Stages	13			30	7
--------	----	--	--	----	---

UE IV.03 : Pratiques pédagogiques

2/60 ECTS

Méthodologie spécialisée - éducation musicale (FM, enseignement obligatoire)	2			30	1
--	---	--	--	----	---

UE IV.04 : Culture musicale

3/60 ECTS

Histoire approfondie de la musique	2			30	1
Auditions commentées	1			15	1

UE IV.05 : Aspects légaux

1/60 ECTS

Aspects légaux et juridiques du métier de musicien	1			15	1
--	---	--	--	----	---

UE IV.06 : Ingénierie pédagogique

6/60 ECTS

Psychopédagogie (partie 1)			4	30	1
L'adolescent en situation scolaire		2		15	1

UE IV.07 : Identité de l'enseignant

2/60 ECTS

Gestes relationnels et identité professionnelle de l'enseignant (partie 1)		2		15	1
--	--	---	--	----	---

UE IV.08 : Éducation scolaire et société

4/60 ECTS

Éducation scolaire et société		4		30	1
-------------------------------	--	---	--	----	---

UE IV.09 : Communication

3/60 ECTS

Types de communications			3	15	1
-------------------------	--	--	---	----	---

UE IV.10 : Travail de fin d'études

4/60 ECTS

Méthodologie de la recherche en éducation		4		30	1
---	--	---	--	----	---

UE IV.11 : Maîtrise de la langue française*

5/60 ECTS

Maîtrise de la langue française		5		30	1
---------------------------------	--	---	--	----	---

Totaux	41	17	7	510	
--------	----	----	---	-----	--

IMEP

UNamur

Hénallux

*Article 34. -§ 3 du Décret RFIE modifié le 02-12-2021 :

Complémentaire à l'article 111, § 1er, du décret Paysage, pour l'étudiant concerné par la formation en enseignement section 4 ou 5, l'épreuve liminaire est présentée à l'entame de leur 2e cycle et est obligatoire. L'étudiant visé à l'alinéa précédent qui n'a pas atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire définie au paragraphe 1er, est tenu d'ajouter 5 crédits d'enseignement supplémentaires portant sur la maîtrise de la langue française. Dans ce cas visé à l'alinéa 2, par dérogation à l'article 24, § 1er, la section 4 comprend 125 crédits et par dérogation à l'article 30, § 1er, la formation différée à l'enseignement comprend 65 crédits.

Courrier ministériel du 18-07-2025 :

Il convient pour l'instant d'inscrire d'office les 5 crédits de l'unité portant sur la maîtrise de la langue française au programme des étudiant.e.s et de dispenser ensuite celles et ceux qui auront atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire, sans obligation de suivre cette unité d'enseignement.



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : HARPE

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

	Master 2				
	ECTS			Heures de cours	Pondération
	IMEP	UNamur	Hénallux		
UE V.01 Pratique artistique 18/60 ECTS					
Instrument	12			60	7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	1			15	1
Musique de chambre	3			30	1
Orchestre	1			60	1
Lecture et étude des traits d'orchestre	1			15	1
UE V.02 : Stages et analyse des pratiques 17/60 ECTS					
Stages	13			60	7
Analyse des pratiques professionnelles		4		30	1
UE V.03 : Pratiques pédagogiques 2/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (PECA)	2			15	1
UE V.04 : Culture musicale 1/60 ECTS					
Ethnomusicologie	1			30	1
UE V.05 : Différenciation 2/60 ECTS					
Différenciation des apprentissages			2	15	1
UE V.06 : Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant 3/60 ECTS					
Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant – Fondements Neutralité			3	23	1
UE V.07 : Formation à et par le numérique 2/60 ECTS					
Formation à et par le numérique		2		15	1
UE V.08 : Travail de fin d'études 15/60 ECTS					
Travail de fin d'études	15			15	7
Totaux	49	6	5	383	
	IMEP	UNamur	Hénallux		



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : GUITARE

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

Master 1					
ECTS				Heures de cours	Pondération
IMEP	UNamur	Hénallux			
UE IV.01 Pratique artistique 22/60 ECTS					
Instrument	13			60	7
Improvisation	2			30	1
Musique de chambre	3			30	1
Lecture et transposition	1			15	1
Travail avec accompagnateur ou en groupe	1			15	1
Méthodologie spécialisée - guitare	2			30	1
UE IV.02 : Stages et analyse des pratiques 13/60 ECTS					
Stages	13			30	7
UE IV.03 : Pratiques pédagogiques 2/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (FM, enseignement obligatoire)	2			30	1
UE IV.04 : Culture musicale 3/60 ECTS					
Histoire approfondie de la musique	2			30	1
Auditions commentées	1			15	1
UE IV.05 : Aspects légaux 1/60 ECTS					
Aspects légaux et juridiques du métier de musicien	1			15	1
UE IV.06 : Ingénierie pédagogique 6/60 ECTS					
Psychopédagogie (partie 1)			4	30	1
L'adolescent en situation scolaire		2		15	1
UE IV.07 : Identité de l'enseignant 2/60 ECTS					
Gestes relationnels et identité professionnelle de l'enseignant (partie 1)		2		15	1
UE IV.08 : Éducation scolaire et société 4/60 ECTS					
Éducation scolaire et société		4		30	1
UE IV.09 : Communication 3/60 ECTS					
Types de communications			3	15	1
UE IV.10 : Travail de fin d'études 4/60 ECTS					
Méthodologie de la recherche en éducation		4		30	1
UE IV.11 : Maîtrise de la langue française* 5/60 ECTS					
Maîtrise de la langue française		5		30	1
Totaux	41	17	7	465	
IMEP	UNamur	Hénallux			

*Article 34. - § 3 du Décret RFIE modifié le 02-12-2021 :

Complémentaire à l'article 111, § 1er, du décret Paysage, pour l'étudiant concerné par la formation en enseignement section 4 ou 5, l'épreuve liminaire est présentée à l'entame de leur 2e cycle et est obligatoire. L'étudiant visé à l'alinéa précédent qui n'a pas atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire définie au paragraphe 1er, est tenu d'ajouter 5 crédits d'enseignement supplémentaires portant sur la maîtrise de la langue française. Dans ce cas visé à l'alinéa 2, par dérogation à l'article 24, § 1er, la section 4 comprend 125 crédits et par dérogation à l'article 30, § 1er, la formation différée à l'enseignement comprend 65 crédits.

Courrier ministériel du 18-07-2025 :

Il convient pour l'instant d'inscrire d'office les 5 crédits de l'unité portant sur la maîtrise de la langue française au programme des étudiant.e.s et de dispenser ensuite celles et ceux qui auront atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire, sans obligation de suivre cette unité d'enseignement.



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie

Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion

Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur

61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : GUITARE

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

	Master 2				
	ECTS			Heures de cours	Pondération
	IMEP	UNamur	Hénallux		n
UE V.01 Pratique artistique 18/60 ECTS					
Instrument	13			60	7
Musique de chambre	3			30	1
Lecture et transposition	1			15	1
Travail avec accompagnateur ou en groupe	1			15	1
UE V.02 : Stages et analyse des pratiques 17/60 ECTS					
Stages	13			60	7
Analyse des pratiques professionnelles		4		30	1
UE V.03 : Pratiques pédagogiques 2/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (PECA)	2			15	1
UE V.04 : Culture musicale 1/60 ECTS					
Ethnomusicologie	1			30	1
UE V.05 : Différenciation 2/60 ECTS					
Différenciation des apprentissages			2	15	1
UE V.06 : Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant 3/60 ECTS					
Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant – Fondements Neutralité			3	23	1
UE V.07 : Formation à et par le numérique 2/60 ECTS					
Formation à et par le numérique		2		15	1
UE V.08 : Travail de fin d'études 15/60 ECTS					
Travail de fin d'études	15			15	7
Totaux	49	6	5	323	
	IMEP	UNamur	Hénallux		



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : ORGUE

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

Master 1					
	ECTS			Heures de cours	Pondération
	IMEP	UNamur	Hénallux		
UE IV.01 Pratique artistique 20/60 ECTS					
Instrument	8			60	7
Improvisation – Orgue	4			30	1
Musique de chambre	3			30	1
Harmonie pratique – Basse continue	2			30	1
Instrument – Clavier 2° instrument	1			30	1
Méthodologie spécialisée – orgue	2			30	1
UE IV.02 : Stages et analyse des pratiques 13/60 ECTS					
Stages	13			30	7
UE IV.03 : Pratiques pédagogiques 2/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (FM, enseignement obligatoire)	2			30	1
UE IV.04 : Culture musicale 5/60 ECTS					
Théorie de la musique ancienne	2			30	1
Histoire approfondie de la musique	2			30	1
Auditions commentées	1			15	1
UE IV.05 : Aspects légaux 1/60 ECTS					
Aspects légaux et juridiques du métier de musicien	1			15	1
UE IV.06 : Ingénierie pédagogique 6/60 ECTS					
Psychopédagogie (partie 1)			4	30	1
L'adolescent en situation scolaire		2		15	1
UE IV.07 : Identité de l'enseignant 2/60 ECTS					
Gestes relationnels et identité professionnelle de l'enseignant (partie 1)		2		15	1
UE IV.08 : Éducation scolaire et société 4/60 ECTS					
Éducation scolaire et société		4		30	1
UE IV.09 : Communication 3/60 ECTS					
Types de communications			3	15	1
UE IV.10 : Travail de fin d'études 4/60 ECTS					
Méthodologie de la recherche en éducation		4		30	1
UE IV.11 : Maîtrise de la langue française* 5/60 ECTS					
Maîtrise de la langue française		5		30	1
Totaux	41	17	7	525	
	IMEP	UNamur	Hénallux		

*Article 34. -§ 3 du Décret RFIE modifié le 02-12-2021 :

Complémentaire à l'article 111, § 1er, du décret Paysage, pour l'étudiant concerné par la formation en enseignement section 4 ou 5, l'épreuve liminaire est présentée à l'entame de leur 2^e cycle et est obligatoire. L'étudiant visé à l'alinéa précédent qui n'a pas atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire définie au paragraphe 1er, est tenu d'ajouter 5 crédits d'enseignement supplémentaires portant sur la maîtrise de la langue française. Dans ce cas visé à l'alinéa 2, par dérogation à l'article 24, § 1er, la section 4 comprend 125 crédits et par dérogation à l'article 30, § 1er, la formation différée à l'enseignement comprend 65 crédits.

Courrier ministériel du 18-07-2025 :

Il convient pour l'instant d'inscrire d'office les 5 crédits de l'unité portant sur la maîtrise de la langue française au programme des étudiant.e.s et de dispenser



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie

Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion

Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur

61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : ORGUE

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

			Master 2		
	ECTS			Heures de cours	Pondération
	IMEP	UNamur	Hénallux		
UE V.01 Pratique artistique18/60 ECTS					
Instrument	7			60	7
Improvisation – Orgue	4			30	1
Musique de chambre	3			30	1
Harmonie pratique – Basse continue	3			30	1
Instrument – Clavier 2° instrument	1			30	1
UE V.02 : Stages et analyse des pratiques17/60 ECTS					
Stages	13			60	7
Analyse des pratiques professionnelles		4		30	1
UE V.03 : Pratiques pédagogiques2/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (PECA)	2			15	1
UE V.04 : Culture musicale1/60 ECTS					
Ethnomusicologie	1			30	1
UE V.05 : Différenciation2/60 ECTS					
Différenciation des apprentissages			2	15	1
UE V.06 : Aspects éthique et déontologique du métier d’enseignant3/60 ECTS					
Aspects éthique et déontologique du métier d’enseignant – Fondements Neutralité			3	23	1
UE V.07 : Formation à et par le numérique2/60 ECTS					
Formation à et par le numérique		2		15	1
UE V.08 : Travail de fin d’études15/60 ECTS					
Travail de fin d’études	15			15	7
Totaux	49	6	5	383	
	IMEP	UNamur	Hénallux		



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : INFORMATIQUE MUSICALE (section : Écritures et théorie musicale)

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »
Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour
Année académique 2026-2027

			Master 1		
	ECTS			Heures de cours	Pondération
	IMEP	UNamur	Hénallux		
UE IV.01 Pratique artistique					
21/60 ECTS					
Informatique musicale	10			60	7
Formation musicale (niveau 4)	5			60	2
Écritures	5			60	2
Composition acousmatique	1			30	1
UE IV.02 : Stages et analyse des pratiques					
12/60 ECTS					
Stages	12			30	7
UE IV.03 : Pratiques pédagogiques					
4/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (FM, enseignement obligatoire)	2			30	1
Accompagnement pratiques musicales collectives	2			30	1
UE IV.04 : Culture musicale					
3/60 ECTS					
Histoire approfondie de la musique	2			30	1
Auditions commentées	1			15	1
UE IV.05 : Aspects légaux					
1/60 ECTS					
Aspects légaux et juridiques du métier de musicien	1			15	1
UE IV.06 : Ingénierie pédagogique					
6/60 ECTS					
Psychopédagogie (partie 1)			4	30	1
L'adolescent en situation scolaire		2		15	1
UE IV.07 : Identité de l'enseignant					
2/60 ECTS					
Gestes relationnels et identité professionnelle de l'enseignant (partie 1)		2		15	1
UE IV.08 : Éducation scolaire et société					
4/60 ECTS					
Éducation scolaire et société		4		30	1
UE IV.09 : Communication					
3/60 ECTS					
Types de communications			3	15	1
UE IV.10 : Travail de fin d'études					
4/60 ECTS					
Méthodologie de la recherche en éducation		4		30	1
UE IV.11 : Maîtrise de la langue française*					
5/60 ECTS					
Maîtrise de la langue française		5		30	1
Totaux	41	17	7	525	
	IMEP	UNamur	Hénallux		

*Article 34. -§ 3 du Décret RFIE modifié le 02-12-2021 :

Complémentaire à l'article 111, § 1er, du décret Paysage, pour l'étudiant concerné par la formation en enseignement section 4 ou 5, l'épreuve liminaire est présentée à l'entame de leur 2e cycle et est obligatoire. L'étudiant visé à l'alinéa précédent qui n'a pas atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire définie au paragraphe 1er, est tenu d'ajouter 5 crédits d'enseignement supplémentaires portant sur la maîtrise de la langue française. Dans ce cas visé à l'alinéa 2, par dérogation à l'article 24, § 1er, la section 4 comprend 125 crédits et par dérogation à l'article 30, § 1er, la formation différée à l'enseignement comprend 65 crédits.

Courrier ministériel du 18-07-2025 :

Il convient pour l'instant d'inscrire d'office les 5 crédits de l'unité portant sur la maîtrise de la langue française au programme des étudiant.e.s et de dispenser ensuite celles et ceux qui auront atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire, sans obligation de suivre cette unité d'enseignement.



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : INFORMATIQUE MUSICALE (section : Écritures et théorie musicale)

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

Master 2

ECTS

Heures
de cours

Pondération

IMEP

UNamur

Hénallux

UE V.01 Pratique artistique

16/60 ECTS

Informatique musicale	10			60	7
Écritures	5			60	2
Improvisation	1			30	1

UE V.02 : Stages et analyse des pratiques

17/60 ECTS

Stages	13			60	7
Analyse des pratiques professionnelles		4		30	1

UE V.03 : Pratiques pédagogiques

4/60 ECTS

Méthodologie spécialisée - éducation musicale (PECA)	2			15	1
Accompagnement pratiques musicales collectives	2			30	1

UE V.04 : Culture musicale

1/60 ECTS

Ethnomusicologie	1			30	1

UE V.05 : Différenciation

2/60 ECTS

Différenciation des apprentissages			2	15	1

UE V.06 : Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant

3/60 ECTS

Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant – Fondements Neutralité			3	23	1

UE V.07 : Formation à et par le numérique

2/60 ECTS

Formation à et par le numérique		2		15	1

UE V.08 : Travail de fin d'études

15/60 ECTS

Travail de fin d'études	15			15	7
Totaux	49	6	5	383	
	IMEP	UNamur	Hénallux		



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : ÉCRITURES CLASSIQUES

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

		Master 1			
	ECTS			Heures de cours	Pondération
	IMEP	UNamur	Hénallux		
UE IV.01 Pratique artistique		22/60 ECTS			
Analyse et écritures – Écritures approfondies	12			60	7
Analyse et écritures – Analyse approfondie	4			60	1
Formation musicale (niveau 4)	2			60	1
Harmonie pratique	2			30	1
Méthodologie spécialisée - Écriture musicale et analyse	2			30	1
UE IV.02 : Stages et analyse des pratiques		13/60 ECTS			
Stages	13			30	7
UE IV.03 : Pratiques pédagogiques		2/60 ECTS			
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (FM, enseignement obligatoire)	2			30	1
UE IV.04 : Culture musicale		3/60 ECTS			
Histoire approfondie de la musique	2			30	1
Auditions commentées	1			15	1
UE IV.05 : Aspects légaux		1/60 ECTS			
Aspects légaux et juridiques du métier de musicien	1			15	1
UE IV.06 : Ingénierie pédagogique		6/60 ECTS			
Psychopédagogie (partie 1)			4	30	1
L'adolescent en situation scolaire		2		15	1
UE IV.07 : Identité de l'enseignant		2/60 ECTS			
Gestes relationnels et identité professionnelle de l'enseignant (partie 1)		2		15	1
UE IV.08 : Éducation scolaire et société		4/60 ECTS			
Éducation scolaire et société		4		30	1
UE IV.09 : Communication		3/60 ECTS			
Types de communications			3	15	1
UE IV.10 : Travail de fin d'études		4/60 ECTS			
Méthodologie de la recherche en éducation		4		30	1
UE IV.11 : Maîtrise de la langue française*		5/60 ECTS			
Maîtrise de la langue française		5		30	1
Totaux	41	17	7	525	
	IMEP	UNamur	Hénallux		

*Article 34. -§ 3 du Décret RFIE modifié le 02-12-2021 :

Complémentaire à l'article 111, § 1er, du décret Paysage, pour l'étudiant concerné par la formation en enseignement section 4 ou 5, l'épreuve liminaire est présentée à l'entame de leur 2e cycle et est obligatoire. L'étudiant visé à l'alinéa précédent qui n'a pas atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire définie au paragraphe 1er, est tenu d'ajouter 5 crédits d'enseignement supplémentaires portant sur la maîtrise de la langue française. Dans ce cas visé à l'alinéa 2, par dérogation à l'article 24, § 1er, la section 4 comprend 125 crédits et par dérogation à l'article 30, § 1er, la formation différée à l'enseignement comprend 65 crédits.

Courrier ministériel du 18-07-2025 :

Il convient pour l'instant d'inscrire d'office les 5 crédits de l'unité portant sur la maîtrise de la langue française au programme des étudiant.e.s et de dispenser ensuite celles et ceux qui auront atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire, sans obligation de suivre cette unité d'enseignement.



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : ÉCRITURES CLASSIQUES

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

Master 2					
ECTS				Heures	Pondération
	IMEP	UNamur	Hénallux	de cours	
UE V.01 Pratique artistique 18/60 ECTS					
Analyse et écritures – Écritures approfondies	12			60	7
Analyse et écritures – Analyse approfondie	4			60	1
Harmonie pratique	2			30	1
UE V.02 : Stages et analyse des pratiques 17/60 ECTS					
Stages	13			60	7
Analyse des pratiques professionnelles		4		30	1
UE V.03 : Pratiques pédagogiques 4/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée – éducation musicale (PECA)	2			15	1
UE V.04 : Culture musicale 1/60 ECTS					
Ethnomusicologie	1			30	1
UE V.05 : Différenciation 2/60 ECTS					
Différenciation des apprentissages			2	15	1
UE V.06 : Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant 3/60 ECTS					
Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant – Fondements Neutralité			3	23	1
UE V.07 : Formation à et par le numérique 2/60 ECTS					
Formation à et par le numérique		2		15	1
UE V.08 : Travail de fin d'études 15/60 ECTS					
Travail de fin d'études	15			15	7
Totaux	49	6	5	353	
	IMEP	UNamur	Hénallux		



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : MUSIQUE ANCIENNE - CLAVECIN

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »
Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour
Année académique 2026-2027

Master 1					
ECTS				Heures de cours	Pondération
IMEP	UNamur	Hénallux			
UE IV.01 Pratique artistique 22/60 ECTS					
Instrument	10			60	7
Musique de chambre – Musique ancienne	4			30	1
Harmonie pratique – Basse continue	4			30	1
Improvisation (clavecin)	2			30	1
Méthodologie spécialisée – clavecin	2			30	1
UE IV.02 : Stages et analyse des pratiques 13/60 ECTS					
Stages	13			30	7
UE IV.03 : Pratiques pédagogiques 2/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (FM, enseignement obligatoire)	2			30	1
UE IV.04 : Culture musicale 3/60 ECTS					
Théorie de la musique ancienne	2			30	1
Auditions commentées	1			15	1
UE IV.05 : Aspects légaux 1/60 ECTS					
Aspects légaux et juridiques du métier de musicien	1			15	1
UE IV.06 : Ingénierie pédagogique 6/60 ECTS					
Psychopédagogie (partie 1)			4	30	1
L'adolescent en situation scolaire		2		15	1
UE IV.07 : Identité de l'enseignant 2/60 ECTS					
Gestes relationnels et identité professionnelle de l'enseignant (partie 1)		2		15	1
UE IV.08 : Éducation scolaire et société 4/60 ECTS					
Éducation scolaire et société		4		30	1
UE IV.09 : Communication 3/60 ECTS					
Types de communications			3	15	1
UE IV.10 : Travail de fin d'études 4/60 ECTS					
Méthodologie de la recherche en éducation		4		30	1
UE IV.11 : Maîtrise de la langue française* 5/60 ECTS					
Maîtrise de la langue française		5		30	1
Totaux	41	17	7	465	
IMEP	UNamur	Hénallux			

*Article 34. -§ 3 du Décret RFIE modifié le 02-12-2021 :

Complémentaire à l'article 111, § 1er, du décret Paysage, pour l'étudiant concerné par la formation en enseignement section 4 ou 5, l'épreuve liminaire est présentée à l'entame de leur 2e cycle et est obligatoire. L'étudiant visé à l'alinéa précédent qui n'a pas atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire définie au paragraphe 1er, est tenu d'ajouter 5 crédits d'enseignement supplémentaires portant sur la maîtrise de la langue française. Dans ce cas visé à l'alinéa 2, par dérogation à l'article 24, § 1er, la section 4 comprend 125 crédits et par dérogation à l'article 30, § 1er, la formation différée à l'enseignement comprend 65 crédits.

Courrier ministériel du 18-07-2025 :

Il convient pour l'instant d'inscrire d'office les 5 crédits de l'unité portant sur la maîtrise de la langue française au programme des étudiant.e.s et de dispenser ensuite celles et ceux qui auront atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire, sans obligation de suivre cette unité d'enseignement.



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : MUSIQUE ANCIENNE - CLAVECIN

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

	Master 2				
	ECTS			Heures de cours	Pondération
	IMEP	UNamur	Hénallux		
UE V.01 Pratique artistique <i>18/60 ECTS</i>					
Instrument	10			60	7
Musique de chambre – Musique ancienne	2			30	1
Harmonie pratique – Basse continue	4			30	1
Improvisation (clavecin)	2			30	1
UE V.02 : Stages et analyse des pratiques <i>17/60 ECTS</i>					
Stages	13			60	7
Analyse des pratiques professionnelles		4		30	1
UE V.03 : Pratiques pédagogiques <i>2/60 ECTS</i>					
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (PECA)	2			15	1
UE V.04 : Culture musicale <i>1/60 ECTS</i>					
Ethnomusicologie	1			30	1
UE V.05 : Différenciation <i>2/60 ECTS</i>					
Différenciation des apprentissages			2	15	1
UE V.06 : Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant <i>3/60 ECTS</i>					
Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant – Fondements Neutralité			3	23	1
UE V.07 : Formation à et par le numérique <i>2/60 ECTS</i>					
Formation à et par le numérique		2		15	1
UE V.08 : Travail de fin d'études <i>15/60 ECTS</i>					
Travail de fin d'études	15			15	7
Totaux	49	6	5	353	
	IMEP	UNamur	Hénallux		



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : MUSIQUE ANCIENNE (flûte à bec, viole de gambe, violon baroque, violoncelle baroque)

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

Master 1

	ECTS			Heures de cours	Pondération
	IMEP	UNamur	Hénallux		
UE IV.01 Pratique artistique 22/60 ECTS					
Instrument	14			60	7
Travail avec accompagnateur	1			15	1
Musique de chambre – Musique ancienne	3			30	1
Improvisation	2			30	1
Méthodologie spécialisée - spécialité instrumentale	2			30	1
UE IV.02 : Stages et analyse des pratiques 13/60 ECTS					
Stages	13			30	7
UE IV.03 : Pratiques pédagogiques 2/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (FM, enseignement obligatoire)	2			30	1
UE IV.04 : Culture musicale 3/60 ECTS					
Théorie de la musique ancienne	2			30	1
Auditions commentées	1			15	1
UE IV.05 : Aspects légaux 1/60 ECTS					
Aspects légaux et juridiques du métier de musicien	1			15	1
UE IV.06 : Ingénierie pédagogique 6/60 ECTS					
Psychopédagogie (partie 1)			4	30	1
L'adolescent en situation scolaire		2		15	1
UE IV.07 : Identité de l'enseignant 2/60 ECTS					
Gestes relationnels et identité professionnelle de l'enseignant (partie 1)		2		15	1
UE IV.08 : Éducation scolaire et société 4/60 ECTS					
Éducation scolaire et société		4		30	1
UE IV.09 : Communication 3/60 ECTS					
Types de communications			3	15	1
UE IV.10 : Travail de fin d'études 4/60 ECTS					
Méthodologie de la recherche en éducation		4		30	1
UE IV.11 : Maîtrise de la langue française* 5/60 ECTS					
Maîtrise de la langue française		5		30	1
Totaux	41	17	7	450	
	IMEP	UNamur	Hénallux		

*Article 34. -§ 3 du Décret RFIE modifié le 02-12-2021 :

Complémentaire à l'article 111, § 1er, du décret Paysage, pour l'étudiant concerné par la formation en enseignement section 4 ou 5, l'épreuve liminaire est présentée à l'entame de leur 2e cycle et est obligatoire. L'étudiant visé à l'alinéa précédent qui n'a pas atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire définie au paragraphe 1er, est tenu d'ajouter 5 crédits d'enseignement supplémentaires portant sur la maîtrise de la langue française. Dans ce cas visé à l'alinéa 2, par dérogation à l'article 24, § 1er, la section 4 comprend 125 crédits et par dérogation à l'article 30, § 1er, la formation différée à l'enseignement comprend 65 crédits.

Courrier ministériel du 18-07-2025 :

Il convient pour l'instant d'inscrire d'office les 5 crédits de l'unité portant sur la maîtrise de la langue française au programme des étudiant.e.s et de dispenser ensuite celles et ceux qui auront atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire, sans obligation de suivre cette unité d'enseignement.



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : MUSIQUE ANCIENNE (flûte à bec, viole de gambe, violon baroque, violoncelle baroque)

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

		Master 2			
	ECTS			Heures de cours	Pondération
	IMEP	UNamur	Hénallux		
UE V.01 Pratique artistique 18/60 ECTS					
Instrument	14			60	7
Travail avec accompagnateur	1			15	1
Musique de chambre – Musique ancienne	3			30	1
UE V.02 : Stages et analyse des pratiques 17/60 ECTS					
Stages	13			60	7
Analyse des pratiques professionnelles		4		30	1
UE V.03 : Pratiques pédagogiques 2/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (PECA)	2			15	1
UE V.04 : Culture musicale 1/60 ECTS					
Ethnomusicologie	1			30	1
UE V.05 : Différenciation 2/60 ECTS					
Différenciation des apprentissages			2	15	1
UE V.06 : Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant 3/60 ECTS					
Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant – Fondements Neutralité			3	23	1
UE V.07 : Formation à et par le numérique 2/60 ECTS					
Formation à et par le numérique		2		15	1
UE V.08 : Travail de fin d'études 15/60 ECTS					
Travail de fin d'études	15			15	7
Totaux	49	6	5	308	
	IMEP	UNamur	Hénallux		



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : ART LYRIQUE

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

Master 1

ECTS

Heures
de cours

Pondération

IMEP

UNamur

Hénallux

UE IV.01 Pratique artistique

21/60 ECTS

Chant	8			60	7
Travail avec accompagnateur	2			15	1
Art lyrique (projets)	5			60	1
Mouvement scénique	2			30	1
Chant d'ensemble	2			30	1
Méthodologie spécialisée - Art lyrique	2			30	1

UE IV.02 : Stages et analyse des pratiques

13/60 ECTS

Stages	13			30	7
--------	----	--	--	----	---

UE IV.03 : Pratiques pédagogiques

2/60 ECTS

Méthodologie spécialisée - éducation musicale (FM, enseignement obligatoire)	2			30	1
--	---	--	--	----	---

UE IV.04 : Culture musicale

4/60 ECTS

Langues étrangères	1			30	1
Histoire approfondie de la musique	2			30	1
Auditions commentées	1			15	1

UE IV.05 : Aspects légaux

1/60 ECTS

Aspects légaux et juridiques du métier de musicien	1			15	1
--	---	--	--	----	---

UE IV.06 : Ingénierie pédagogique

6/60 ECTS

Psychopédagogie (partie 1)			4	30	1
L'adolescent en situation scolaire		2		15	1

UE IV.07 : Identité de l'enseignant

2/60 ECTS

Gestes relationnels et identité professionnelle de l'enseignant (partie 1)		2		15	1
--	--	---	--	----	---

UE IV.08 : Éducation scolaire et société

4/60 ECTS

Éducation scolaire et société		4		30	1
-------------------------------	--	---	--	----	---

UE IV.09 : Communication

3/60 ECTS

Types de communications			3	15	1
-------------------------	--	--	---	----	---

UE IV.10 : Travail de fin d'études

4/60 ECTS

Méthodologie de la recherche en éducation		4		30	1
---	--	---	--	----	---

UE IV.11 : Maîtrise de la langue française*

5/60 ECTS

Maîtrise de la langue française		5		30	1
Totaux	41	17	7	540	

IMEP

UNamur

Hénallux

*Article 34. -§ 3 du Décret RFIE modifié le 02-12-2021 :

Complémentaire à l'article 111, § 1er, du décret Paysage, pour l'étudiant concerné par la formation en enseignement section 4 ou 5, l'épreuve liminaire est présentée à l'entame de leur 2e cycle et est obligatoire. L'étudiant visé à l'alinéa précédent qui n'a pas atteint le seuil de réussite de réussite de l'épreuve liminaire définie au paragraphe 1er, est tenu d'ajouter 5 crédits d'enseignement supplémentaires portant sur la maîtrise de la langue française. Dans ce cas visé à l'alinéa 2, par dérogation à l'article 24, § 1er, la section 4 comprend 125 crédits et par dérogation à l'article 30, § 1er, la formation différée à l'enseignement comprend 65 crédits.

Courrier ministériel du 18-07-2025 :

Il convient pour l'instant d'inscrire d'office les 5 crédits de l'unité portant sur la maîtrise de la langue française au programme des étudiant.e.s et de dispenser ensuite celles et ceux qui auront atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire, sans obligation de suivre cette unité d'enseignement.



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : ART LYRIQUE

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

Master 2					
ECTS				Heures de cours	Pondération
IMEP	UNamur	Hénallux			
UE V.01 Pratique artistique 17/60 ECTS					
Chant	8			60	7
Travail avec accompagnateur	2			15	1
Art lyrique (projets)	5			60	1
Mouvement scénique	2			30	1
UE V.02 : Stages et analyse des pratiques 17/60 ECTS					
Stages	13			60	7
Analyse des pratiques professionnelles		4		30	1
UE V.03 : Pratiques pédagogiques 2/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (PECA)	2			15	1
UE V.04 : Culture musicale 2/60 ECTS					
Langues étrangères	1			30	1
Ethnomusicologie	1			30	1
UE V.05 : Différenciation 2/60 ECTS					
Différenciation des apprentissages			2	15	1
UE V.06 : Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant 3/60 ECTS					
Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant – Fondements Neutralité			3	23	1
UE V.07 : Formation à et par le numérique 2/60 ECTS					
Formation à et par le numérique		2		15	1
UE V.08 : Travail de fin d'études 15/60 ECTS					
Travail de fin d'études	15			15	7
Totaux	49	6	5	398	
	IMEP	UNamur	Hénallux		



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : EDUCATION MUSICALE

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »
Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour
Année académique 2026-2027

			Master 1		
	ECTS			Heures de cours	Pondération
	IMEP	UNamur	Hénallux		
UE IV.01 Pratique de l'éducation musicale 16/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - Éducation musicale	8			60	7
Chant d'ensemble	2			30	1
Initiation aux techniques vocales	2			30	1
Accompagnement pratiques musicales collectives	2			30	1
Harmonie pratique	2			30	1
UE IV.02 : Créativité 6/60 ECTS					
Créativité musicale	2			60	1
Rythmique et mouvement	2			30	1
Improvisation	1			30	1
Informatique musicale : MAO appliquée à la didactique	1			30	1
UE IV.03 : Stages et analyse des pratiques 13/60 ECTS					
Stages	10			30	7
Psychopédagogie - didactique générale	1			15	1
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (FM)	2			15	1
UE IV.04 : Culture musicale 6/60 ECTS					
Histoire approfondie de la musique	2			30	1
Auditions commentées	1			15	1
Ethnomusicologie	2			30	1
Aspects légaux et juridiques du métier de musicien	1			15	1
UE IV.05 : Ingénierie pédagogique 6/60 ECTS					
Psychopédagogie (partie 1)			4	30	1
L'adolescent en situation scolaire		2		15	1
UE IV.06 : Identité de l'enseignant 2/60 ECTS					
Gestes relationnels et identité professionnelle de l'enseignant (partie 1)		2		15	1
UE IV.07 : Éducation scolaire et société 4/60 ECTS					
Éducation scolaire et société		4		30	1
UE IV.08 : Communication 3/60 ECTS					
Types de communications			3	15	1
UE IV.09 : Travail de fin d'études 4/60 ECTS					
Méthodologie de la recherche en éducation		4		30	1
UE IV.10 : Maîtrise de la langue française* 5/60 ECTS					
Maîtrise de la langue française		5		30	1
Totaux	41	17	7	645	
	IMEP	UNamur	Hénallux		

*Article 34. -§ 3 du Décret RFIE modifié le 02-12-2021 :

Complémentaire à l'article 111, § 1er, du décret Paysage, pour l'étudiant concerné par la formation en enseignement section 4 ou 5, l'épreuve liminaire est présentée à l'entame de leur 2e cycle et est obligatoire. L'étudiant visé à l'alinéa précédent qui n'a pas atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire définie au paragraphe 1er, est tenu d'ajouter 5 crédits d'enseignement supplémentaires portant sur la maîtrise de la langue française. Dans ce cas visé à l'alinéa 2, par dérogation à l'article 24, § 1er, la section 4 comprend 125 crédits et par dérogation à l'article 30, § 1er, la formation différée à l'enseignement comprend 65 crédits.

Courrier ministériel du 18-07-2025 :

Il convient pour l'instant d'inscrire d'office les 5 crédits de l'unité portant sur la maîtrise de la langue française au programme des étudiant.e.s et de dispenser ensuite celles et ceux qui auront atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire, sans obligation de suivre cette unité d'enseignement.



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : EDUCATION MUSICALE

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

Master 2

	ECTS			Heures	Pondération
	IMEP	UNamur	Hénallux	de cours	
UE V.01 Pratique de l'éducation musicale 15/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - Éducation musicale	7			60	7
Chant d'ensemble	2			30	1
Initiation aux techniques vocales	2			30	1
Accompagnement pratiques musicales collectives	2			30	1
Harmonie pratique	2			30	1
UE V.02 : Créativité 4/60 ECTS					
Créativité musicale	2			30	1
Rythmique et mouvement	2			30	1
UE V.03 : Stages et pratiques pédagogiques 19/60 ECTS					
Stages	12			145	7
Analyse des pratiques professionnelles		4		30	1
Psychopédagogie - didactique générale	1			15	1
Méthodologie spécialisée - éducation musicale (PECA)	2			15	1
UE V.04 : Différenciation 2/60 ECTS					
Différenciation des apprentissages			2	15	1
UE V.05 : Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant 3/60 ECTS					
Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant – Fondements Neutralité			3	23	1
UE V.06 : Formation à et par le numérique 2/60 ECTS					
Formation à et par le numérique		2		15	1
UE V.08 : Travail de fin d'études 15/60 ECTS					
Travail de fin d'études	15			15	7
Totaux	49	6	5	513	
	IMEP	UNamur	Hénallux		



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : FORMATION MUSICALE

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

			Master 1		
	ECTS			Heures de cours	Pondération
	IMEP	UNamur	Hénallux		
UE IV.01 Pratique de la formation musicale 22/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - formation musicale	8			60	7
Formation musicale (niveau 4)	6			90	3
Chant d'ensemble	2			30	1
Initiation aux techniques vocales	2			30	1
Accompagnement pratiques musicales collectives	2			30	1
Harmonie pratique	2			30	1
UE IV.02 : Créativité 4/60 ECTS					
Créativité musicale	2			30	2
Rythmique et mouvement	2			30	2
UE IV.03 : Stages et analyse des pratiques 11/60 ECTS					
Stages	10			30	7
Psychopédagogie - didactique générale	1			15	1
UE IV.04 : Culture musicale 4/60 ECTS					
Histoire approfondie de la musique	2			30	1
Auditions commentées	1			15	1
Aspects légaux et juridiques du métier de musicien	1			15	1
UE IV.05 : Ingénierie pédagogique 6/60 ECTS					
Psychopédagogie (partie 1)			4	30	1
L'adolescent en situation scolaire		2		15	1
UE IV.06 : Identité de l'enseignant 2/60 ECTS					
Gestes relationnels et identité professionnelle de l'enseignant (partie 1)		2		15	1
UE IV.07 : Éducation scolaire et société 4/60 ECTS					
Éducation scolaire et société		4		30	1
UE IV.08 : Communication 3/60 ECTS					
Types de communications			3	15	1
UE IV.09 : Travail de fin d'études 4/60 ECTS					
Méthodologie de la recherche en éducation		4		30	1
UE IV.10 : Maîtrise de la langue française* 5/60 ECTS					
Maîtrise de la langue française		5		30	1
Totaux	41	17	7	600	
	IMEP	UNamur	Hénallux		

*Article 34, -§ 3 du Décret RFIE modifié le 02-12-2021 :

Complémentaire à l'article 111, § 1er, du décret Paysage, pour l'étudiant concerné par la formation en enseignement section 4 ou 5, l'épreuve liminaire est présentée à l'entame de leur 2e cycle et est obligatoire. L'étudiant visé à l'alinéa précédent qui n'a pas atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire définie au paragraphe 1er, est tenu d'ajouter 5 crédits d'enseignement supplémentaires portant sur la maîtrise de la langue française. Dans ce cas visé à l'alinéa 2, par dérogation à l'article 24, § 1er, la section 4 comprend 125 crédits et par dérogation à l'article 30, § 1er, la formation différée à l'enseignement comprend 65 crédits.

Courrier ministériel du 18-07-2025 :

Il convient pour l'instant d'inscrire d'office les 5 crédits de l'unité portant sur la maîtrise de la langue française au programme des étudiant.e.s et de dispenser ensuite celles et ceux qui auront atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire, sans obligation de suivre cette unité d'enseignement.



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 4 : MUSIQUE – OPTION : FORMATION MUSICALE

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 120 crédits – Horaire de jour

Année académique 2026-2027

Master 2					
ECTS				Heures de cours	Pondération
IMEP	UNamur	Hénallux			
UE V.01 Pratique de la formation musicale 16/60 ECTS					
Méthodologie spécialisée - formation musicale	8			60	7
Chant d'ensemble	2			30	1
Initiation aux techniques vocales	2			30	1
Accompagnement pratiques musicales collectives	2			30	1
Harmonie pratique	2			30	1
UE V.02 : Créativité 4/60 ECTS					
Rythmique et mouvement	2			30	1
Improvisation	1			30	1
Informatique musicale : MAO appliquée à la didactique	1			30	1
UE V.03 : Stages et pratiques pédagogiques 17/60 ECTS					
Stages	11			162	7
Analyse des pratiques professionnelles		4		30	1
Psychopédagogie - didactique générale	1			15	1
Didactique de l'éducation musicale et culturelle (PECA)	1			15	1
UE V.04 : Culture musicale 1/60 ECTS					
Ethnomusicologie	1			30	1
UE V.05 : Différenciation 2/60 ECTS					
Différenciation des apprentissages			2	15	1
UE V.06 : Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant 3/60 ECTS					
Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant – Fondements Neutralité			3	23	1
UE V.07 : Formation à et par le numérique 2/60 ECTS					
Formation à et par le numérique		2		15	1
UE V.08 : Travail de fin d'études 15/60 ECTS					
Travail de fin d'études	15			15	7
Totaux	49	6	5	590	
IMEP	UNamur	Hénallux			